

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'OKA**

Lundi 11 janvier 2010

Séance du Conseil de la Municipalité d'Oka, tenue à la salle de La Mairie, 183, rue des Anges à Oka, à 20 h à laquelle sont présents :

Monsieur le maire, Richard Lalonde

ET

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :

Lucie Pominville
Luc Lemire
Jean-Claude Guindon
Marc Guy Tremblay

Sont également présents :

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Mme Marie Daoust
Le directeur général adjoint, M. Vincent Langevin
La comptable, Mme Véronique Brouillard
Le contremaître des travaux publics, M. Yanick Poirier
L'inspecteur en bâtiment et en environnement, M. Luc Bossé

Absences motivées :

Madame la conseillère Laurel Malboeuf
Monsieur le conseiller Gaétan Haché

Dans la salle : 9 personnes.

Ouverture de la séance

Après constatation qu'il y a quorum, monsieur le maire Richard Lalonde déclare la séance ouverte.

2010-01-01 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Jean-Claude Guindon, appuyée par le conseiller Marc Guy Tremblay et il est résolu unanimement

QUE l'ordre du jour soit adopté en y insérant à autres sujets les items suivants :

- 23 a) Entente de service pour la capture des castors;
- 23 b) Remplacement d'une pompe d'eaux usées.

ADOPTÉE

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2009;
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 14 décembre 2009;
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2009;
6. Période de questions;
7. Correspondance;
8. Rapport des permis émis par l'inspecteur en bâtiment et en environnement pour le mois de décembre 2009;
9. Demande d'adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) pour l'année 2010;

10. Nouvelle demande financière au Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eau usée (PRECO);
11. Avis de motion de la présentation d'un règlement modifiant le règlement no 2002-29 concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec portant sur la disposition de la neige;
12. CIT Laurentides budget et quote-part 2010 – section transport adapté et métro;
13. Offre de services professionnels de la firme Plania;
14. Formation des comités municipaux;
15. Office municipal d'habitation d'Oka – représentant de la Municipalité d'Oka;
16. Association touristique des Laurentides - représentant de la Municipalité d'Oka;
17. Maison des jeunes d'Oka – représentant de la Municipalité d'Oka;
18. Réorganisation des services municipaux;
19. Rémunération du personnel électoral – recensement des votes;
20. Formation SST-Secourisme en milieu de travail;
21. Embauche de trois surveillants pour la patinoire au Parc Optimiste;
22. Remerciements à M. Marcel Archambault;
23. Autres sujets :
 - a) Entente de services pour la capture des castors;
 - b) Remplacement d'une pompe d'eaux usées;
 - c)
24. Comptes payés et à payer;
25. Levée de la séance.

2010-01-02 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2009

Sur la proposition du conseiller Luc Lemire, appuyée par la conseillère Lucie Pominville et il est résolu unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2009 soit adopté.

ADOPTÉE

2010-01-03 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 14 décembre 2009

Sur la proposition du conseiller Jean-Claude Guindon, appuyée par le conseiller Marc Guy Tremblay et il est résolu unanimement

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 14 décembre 2009 soit adopté.

ADOPTÉE

2010-01-04 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2009

Sur la proposition de la conseillère Lucie Pominville, appuyée par le conseiller Luc Lemire et il est résolu unanimement

QUE ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2009.

ADOPTÉE

Période de questions

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 20 h 05.

N'ayant plus de questions, monsieur le maire clôt la période de questions à 20 h 10.

Correspondance

1. **Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**
Subvention au Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.
Admissibilité d'une aide financière pour le projet de mise en conformité de l'usine de filtration d'eau potable.
2. **Recyc-Québec**
Versement de la compensation pour la collecte sélective des matières recyclables de l'année 2007 et du solde de la réserve des années 2005 et 2006.
3. **Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire**
Confirmation de projets admissibles à une aide financière dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites.

2010-01-05 **Rapport des permis émis par l'inspecteur en bâtiment et en environnement pour le mois de décembre 2009**

Sur la proposition du conseiller Jean-Claude Guindon, appuyée par le conseiller Marc Guy Tremblay et il est résolu unanimement

QUE ce Conseil accepte le dépôt du rapport des permis émis pour le mois de décembre 2009 de l'inspecteur en bâtiment et en environnement.

ADOPTÉE

2010-01-06 **Demande d'adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) pour l'année 2010**

Sur la proposition de la conseillère Lucie Pominville, appuyée par le conseiller Jean-Claude Guindon et il est résolu unanimement

QU'un versement de 255 \$ plus les taxes applicables soit fait à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) pour l'adhésion professionnelle de l'inspecteur en bâtiment et en environnement, M. Luc Bossé, pour l'année 2010.

ADOPTÉE

2010-01-07 **Nouvelle demande d'aide financière au Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées (PRECO)**

CONSIDÉRANT la lettre reçue de la sous-ministre au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire datée du 26 novembre 2009 dans laquelle il est précisé que des fonds demeurent disponibles pour les municipalités qui présenteront une demande d'aide financière et qui pourront effectuer les travaux avant le 31 décembre 2010;

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Oka désire déposer une nouvelle demande d'aide financière dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées (PRECO);

CONSIDÉRANT que les interventions souhaitées et visées par la demande d'aide financière sont prioritaires, telles que décrites au Plan d'intervention approuvé par la Municipalité d'Oka;

CONSIDÉRANT que plusieurs bris sont survenus récemment;

Sur la proposition du conseiller Luc Lemire, appuyée par le conseiller Jean-Claude Guindon et il est résolu unanimement

QUE le préambule fasse partie intégrante de la résolution.

QUE ce Conseil autorise le directeur général adjoint, M. Vincent Langevin, à déposer une nouvelle demande d'aide financière au *Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées (PRECO)* au nom de la Municipalité d'Oka.

QUE la réalisation, la gestion et le suivi de ce dossier lui soient également confiés.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION de la présentation d'un règlement modifiant le règlement numéro 2002-29 concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec portant sur la disposition de la neige

Le conseiller Luc Lemire donne avis de motion de la présentation d'un projet de règlement modifiant le règlement numéro 2002-29 concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec portant sur la disposition de la neige.

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil municipal ont copie du projet de règlement actuellement en leur possession, le conseiller Luc Lemire demande dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

2010-01-08 CIT Laurentides budget et quote-part 2010 – section transport adapté et métro

Sur la proposition du conseiller Jean-Claude Guindon, appuyée par le conseiller Marc Guy Tremblay et il est résolu unanimement

QUE ce Conseil adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2010 du Conseil intermunicipal de transport Laurentides (C.I.T. Laurentides), section transport adapté et pour le métro, telles que présentées par le C.I.T. Laurentides et accepte les quotes-parts de la Municipalité d'Oka établies pour le transport adapté de 13 818 \$ et pour le métro de 9 000 \$ totalisant un montant 22 818 \$.

ADOPTÉE

2010-01-09 Offre de services professionnels de la firme Plania

Sur la proposition du conseiller Luc Lemire, appuyée par le conseiller Jean-Claude Guindon et il est résolu unanimement

QUE ce Conseil accepte l'offre de services professionnels en expertise en urbanisme de la firme Plania pour l'année 2010 moyennant une somme forfaitaire mensuelle de 900 \$, taxes applicables en sus.

ADOPTÉE

2010-01-10 Formation des comités municipaux

Sur la proposition du conseiller Jean-Claude Guindon, appuyée par la conseillère Lucie Pominville et il est résolu unanimement

QUE la liste suivante des comités municipaux et élus responsables soit adoptée.

COMITÉS	ÉLUS RESPONSABLES
Sécurité publique, mesures d'urgence, ressources humaines	Richard Lalonde
Travaux publics et bâtiments	Luc Lemire
Environnement et service des incendies	Gaétan Haché
Loisirs et hygiène du milieu	Jean-Claude Guindon
Revitalisation, administration et finances, ressources humaines ainsi que substitut à la sécurité publique	Lucie Pominville

Culture, tourisme et bibliothèque

Laurel Malboeuf

Urbanisme, communications et technologies de l'information ainsi que le Comité consultatif d'urbanisme

Marc Guy Tremblay

ADOPTÉE

2010-01-11 Office municipal d'habitation d'Oka – représentant de la Municipalité d'Oka

Sur la proposition du conseiller Luc Lemire, appuyée par la conseillère Lucie Pominville et il est résolu unanimement

QUE M. Jean-Claude Guindon, conseiller municipal, soit nommé pour agir à titre de représentant de la Municipalité d'Oka au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation d'Oka.

ADOPTÉE

2010-01-12 Association touristique des Laurentides – représentant de la Municipalité d'Oka

CONSIDÉRANT l'offre du conseil d'administration de l'Association touristique des Laurentides offerte à M. Richard Lalonde, maire, pour siéger à titre d'administrateur;

Sur la proposition du conseiller Jean-Claude Guindon, appuyée par le conseiller Luc Lemire et il est résolu unanimement

QUE M. Richard Lalonde, maire, soit délégué pour siéger au sein du conseil d'administration de l'Association touristique des Laurentides à titre d'administrateur dans la catégorie A-Sud : secteur municipal.

ADOPTÉE

2010-01-13 Maison des jeunes d'Oka – représentant de la Municipalité d'Oka

Sur la proposition de la conseillère Lucie Pominville, appuyée par le conseiller Marc Guy Tremblay et il est résolu unanimement

QUE Mme Laurel Malboeuf, conseillère municipale, soit nommée pour agir à titre de représentante de la Municipalité d'Oka au sein du conseil d'administration de la Maison des jeunes d'Oka.

ADOPTÉE

2010-01-14 Réorganisation des services municipaux

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice générale;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil d'accorder la priorité aux fonctions d'urbanisme et de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que la réforme de la réglementation d'urbanisme doit être faite en 2010;

CONSIDÉRANT que la Municipalité veut que l'inspecteur en bâtiment assume de façon autonome la responsabilité de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT que le responsable de l'urbanisme doit être l'interlocuteur privilégié du consultant affecté au soutien externe à la refonte de la réglementation;

CONSIDÉRANT que la fonction urbanistique doit relever directement de la direction générale;

CONSIDÉRANT que la revitalisation doit être assumée par le responsable de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT les impératifs grandissants qui sont la conséquence de l'entrée en vigueur éventuelle du projet de Schéma de couverture de risques;

CONSIDÉRANT que la MRC devrait adopter le Schéma de couverture de risques en 2010;

CONSIDÉRANT l'urgence de pourvoir le service des incendies d'une gestion administrative supérieure;

Sur la proposition du conseiller Luc Lemire, appuyée par le conseiller Marc Guy Tremblay et il est résolu unanimement

QUE le directeur général adjoint assume la responsabilité de la supervision de l'encadrement du service des incendies en remplacement de la supervision et de l'encadrement du service de l'urbanisme.

QUE dans le cadre de ses nouvelles responsabilités relatives à la supervision et l'encadrement du service des incendies, le directeur général adjoint soit mandaté pour mettre en place pendant l'année 2010 un Guide des opérations normalisées complet avec l'aide, le soutien et la consultation de l'état-major.

QUE le directeur général adjoint assure l'encadrement du travail du directeur du service des incendies en relation avec les questions administratives, et ce, dans le but de valoriser les compétences administratives du directeur et de l'ensemble de l'état-major.

QUE l'inspecteur en bâtiment et en environnement, M. Luc Bossé, soit promu au poste de responsable de l'urbanisme.

QUE le responsable de l'urbanisme assume la responsabilité première de la refonte de la réglementation d'urbanisme qui doit être complétée en 2010 et/ou 2011.

QUE dans le cadre de cette responsabilité relative au leadership de la refonte de la réglementation d'urbanisme, M. Luc Bossé soit l'interlocuteur privilégié du consultant affecté au soutien externe de la refonte.

QUE le responsable de l'urbanisme relève directement de la directrice générale.

QUE le responsable de l'urbanisme assume la responsabilité de la revitalisation.

QUE la présente réorganisation de la structure administrative prenne effet à compter du 11 janvier 2010.

ADOPTÉE

2010-01-15 **Rémunération du personnel électoral – recensement des votes**

CONSIDÉRANT la tenue du scrutin qui a eu lieu le 1^{er} novembre 2009;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2009-10-288 concernant la rémunération du personnel électoral;

CONSIDÉRANT qu'aucun tarif n'avait été établi pour le personnel électoral occupant la fonction au recensement des votes;

Sur la proposition du conseiller Jean-Claude Guindon, appuyée par le conseiller Marc Guy Tremblay et il est résolu unanimement

QU'une rémunération de 30 \$ soit attribuée à Mme Véronique Brouillard et M. Éric Blouin qui ont occupé le poste au recensement des votes lors du scrutin qui a eu lieu le 1^{er} novembre 2009.

ADOPTÉE

2010-01-16 Formation SST-Secourisme en milieu de travail

CONSIDÉRANT l'importance de la sécurité en milieu de travail pour la Municipalité d'Oka;

CONSIDÉRANT qu'une formation sera offerte à dix employés municipaux travaillant à différentes fonctions et dans différents environnements;

Sur la proposition du conseiller Marc Guy Tremblay, appuyée par la conseillère Lucie Pominville et il est résolu unanimement

QUE la Municipalité désigne le directeur général adjoint, M. Vincent Langevin, à signer pour la Municipalité d'Oka la demande de formation avec la compagnie *Santinel Inc.* afin d'offrir la formation « Secourisme en milieu de travail » les 13 et 14 janvier 2010 à dix de ses employés municipaux.

ADOPTÉE

2010-01-17 Embauche de trois surveillants pour la patinoire au Parc Optimiste

CONSIDÉRANT la recommandation de la responsable du service des loisirs, Mme Marie-Ève Maillé;

Sur la proposition du conseiller Jean-Claude Guindon, appuyée par le conseiller Marc Guy Tremblay et il est résolu unanimement

QUE ce Conseil entérine l'embauche de M. Charles Lafontaine, M. Alexandre Laflamme et M. François-Xavier Laflamme pour assurer la surveillance à la patinoire au Parc Optimiste pour la période hivernale 2009-2010, le tout selon la recommandation de la responsable du service des loisirs.

ADOPTÉE

2010-01-18 Remerciement à M. Marcel Archambault

Il est unanimement résolu

QUE ce Conseil remercie chaleureusement M. Marcel Archambault pour l'excellent travail accompli et sa précieuse collaboration tout au long des années passées au sein du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité d'Oka.

ADOPTÉE

2010-01-19 Entente de services pour la capture des castors

Sur la proposition du conseiller Luc Lemire, appuyée par la conseillère Lucie Pominville et il est résolu unanimement

QUE ce Conseil reconduise l'entente de services avec M. Claude Rémillard pour l'année 2010 relativement à la capture de castors nuisibles pour un montant annuel de 3 200 \$ payable en quatre versements égaux et selon les mêmes modalités que l'année dernière.

ADOPTÉE

2010-01-20 Remplacement d'une pompe d'eaux usées

CONSIDÉRANT la nécessité de remplacer la pompe no 3 à la station du Méandre, au Parc national d'Oka;

CONSIDÉRANT l'urgence d'installer une nouvelle pompe avant la période de pointe débutant en avril;

Sur la proposition du conseiller Jean-Claude Guindon, appuyée par la conseillère Lucie Pominville et il est résolu unanimement

QUE ce Conseil autorise l'achat d'une pompe neuve de la compagnie ITT Flygt en remplacement de la pompe no 3 à la station du Méandre pour une somme de 15 223 \$ plus les taxes applicables.

QUE la gestion et le suivi de ce mandat soient confiés au surintendant du traitement des eaux.

ADOPTÉE

2010-01-21 Comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance des rapports concernant les factures payées et à payer ;

Sur la proposition du conseiller Jean-Claude Guindon, appuyée par le conseiller Luc Lemire et il est résolu unanimement

QUE les factures payées au 31 décembre 2009 au montant de 327 681,23 \$ et les factures à payer au 31 décembre 2009 au montant de 95 412,08 \$ et les salaires nets du mois de décembre 2009 (2^e paie) (personnel et conseil) au montant de 31 465,08 \$, soient approuvés par ce Conseil.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Marie Daoust, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires ou extra budgétaires pour les fins pour lesquelles les dépenses pour comptes à payer sont projetées par le Conseil de la susdite municipalité.

Marie Daoust
Secrétaire-trésorière et directrice générale

2010-01-22 Levée de la séance

Sur la proposition de la conseillère Lucie Pominville, appuyée par le conseiller Jean-Claude Guindon et il est résolu unanimement

QUE cette séance soit levée.

ADOPTÉE

Richard Lalonde
Maire

Marie Daoust
Secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Richard Lalonde, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Richard Lalonde
Maire